

Aide à la préparation du dossier SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEES 2021 - 2022

Les documents à envoyer

- Annexe 2 (avec téléphone d'urgence)
- Annexe 3
- Schémas de conduite
- Emploi du temps détaillé
- Projet pédagogique
- Liste des élèves qui participent à la sortie
- AFPS ou PSC1
- Test natation si activité nautique
- Diplômes/cartes professionnelles des intervenants si activités EPS
- Pour chaque accompagnateur, le document FIJAISV/FIJAIST
- Autorisation du maire si ATSEM
- Autorisation de participation délivrée par le PIAL (SDEI 31) pour les AESH

Des points à vérifier

Annexe 2

- Toutes les rubriques sont complétées.
- L'enseignant coordonnateur est souligné.
- Un téléphone portable d'urgence est donné.
- Le coût et les sources de financement sont précis.
- Le taux d'encadrement minimum vie collective est respecté (Maternelle 1/8, Élémentaire 1/10).
(Les animateurs des centres figurent dans cette catégorie.)
- Les intervenants extérieurs dans le cadre des enseignements et leurs qualifications (diplômes) sont précisés.

Annexe 3

- Toutes les rubriques sont complétées.
- Les déplacements sur place sont indiqués.
- Les schémas de conduite sont joints pour TOUS les déplacements.
- Les schémas de conduite sont des documents contractuels émis par le transporteur. S'il s'agit de copie d'écran de calculateurs de trajet (type via Michelin), ils sont à minima tamponnés/signés/datés.
- Le nombre de personnes transportées correspond au nombre d'élèves + nombre d'encadrants donnés en annexe 2.

Projet pédagogique

- La sortie s'inscrit dans le cadre du projet d'école. Ce lien est détaillé.
- Cette action éducative a un titre qui met en évidence son(-ses) principal(-aux) objectif(-s).
- Les objectifs pédagogiques/activités des élèves avant/pendant/après sont déclinés.

Emploi du temps détaillé

Il permet de savoir précisément

- Où sont les élèves
- Que font les élèves
- Avec qui sont les élèves